

## RÉDUIRE L'ÉROSION AU PARC DE LA HALTE ROUTIÈRE À SAINT-CÉSAIRE



### CONTEXTE

La Ville de Saint-Césaire possède un parc fort populaire auprès de ses citoyens, le parc de la Halte routière. Le site de 3,8 hectares, qui accueille plusieurs activités culturelles, est traversé par le cours d'eau Soulanges, un tributaire de la rivière Yamaska. Dans le parc, les rives du cours d'eau présentent de fortes traces d'érosion. Elles ont souvent un angle de 90 degrés et sont exemptes de végétation structurante et stabilisatrice, ce qui provoque de l'érosion.

La Ville de Saint-Césaire a donné le mandat à l'OBV Yamaska pour réaliser les plans d'aménagement des rives en concertation avec la population. Un atelier de réflexion citoyenne a été organisé pour trouver des solutions à ces problèmes, tout en conciliant les usages des citoyens qui fréquentent le parc.

### OBJECTIF

Réduire les problèmes d'érosion des rives du cours d'eau Soulanges en aménageant des bandes riveraines et en redonnant au cours d'eau son espace de liberté tout en permettant aux usagers de profiter du parc.

### RÉSULTATS ATTENDUS

Diminution des problèmes d'érosion et des inondations dans le parc. L'obtention de la subvention devrait permettre d'assurer une meilleure gestion du cours d'eau Soulanges et des eaux de ruissellement sur l'ensemble du bassin versant. Le cours d'eau et ses rives seront en meilleure santé et auront une meilleure résilience face aux changements climatiques.

## Résumé de projet

### DATE DU PROJET

2018 à 2020

### INFORMATION

Isabelle François

Directrice générale

Ville de Saint-Césaire

450 469-3108

[administration@ville.saint-cesaire.qc.ca](mailto:administration@ville.saint-cesaire.qc.ca)

### RESPONSABLE

Sabine Vanderlinden

Architecte paysagiste

OBV-Yamaska

[sabine.vanderlinden@obv-yamaska.qc.ca](mailto:sabine.vanderlinden@obv-yamaska.qc.ca)

## MÉTHODOLOGIE

**CONSULTER** les citoyens pour discuter des solutions aux problèmes d'érosion et comment mieux aménager le parc pour répondre aux besoins des citoyens;

**CONCEVOIR** un plan d'aménagement de bandes riveraines avec des espèces végétales indigènes;

**CESSER** la coupe de gazon dans le parc jusqu'aux rives pour permettre aux bandes riveraines de se renaturaliser et installer de petits panneaux dans celles-ci pour rappeler leur importance dans la qualité de l'eau.